



Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Déjà le mois de novembre 2015 ! Et un nouveau numéro du Comm'Ambert. Vous le savez, il nous semble indispensable de vous tenir au courant des différents dossiers/chantiers/actions que nous menons au fil des semaines.

Notamment, vous pourrez lire que vos élus ainsi que l'ensemble des agents territoriaux agissent dans différents domaines : le développement économique, la politique « Centre-bourg », les travaux divers (isolation, voiries ...), la jeunesse, l'animation (avec la magie de Noël).

Egalement, nous avons souhaité faire un zoom particulier sur le Service Population qui constitue l'axe fondamental de l'action dans une mairie en direction des habitants ; à savoir, répondre à vos demandes pour faciliter votre quotidien. C'est cela le Service Public !

Pour ma part, j'ai souvent l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre vous sur des sujets importants, tels la fiscalité directe, la voirie communale, l'assainissement. **Je tenais à vous remercier de votre présence active à ces rendez-vous** qui permettent d'échanger directement et qui attestent de l'intérêt que vous portez à nos initiatives. Merci. Nous continuerons à organiser ces rencontres.

Je voudrais aussi évoquer un point qui fait débat auprès des élus: la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République adoptée au Parlement en août 2015), au sujet de l'intercommunalité. L'enjeu est de taille puisqu'il y aura une évolution du périmètre (plus grand en général), une attribution de nouvelles compétences, une mutualisation des services (et donc des personnels).

La loi précise que les nouvelles communautés de communes seront opérationnelles dès janvier 2017. Même si, nous élus, regrettons vivement que le calendrier soit trop contraint et surtout qu'il ne respecte pas la durée du mandat municipal (2020 aurait été plus judicieux), nous sommes conscients qu'il faudra travailler ENSEMBLE et avec le même objectif : définir un projet de territoire qui colle à notre réalité où Ambert doit tenir son rôle de centralité en lien avec toutes les communes qui adhéreront à cette nouvelle intercommunalité.

Nous aurons à cœur d'être attentifs à votre cadre de vie en vous offrant des services accessibles au plus près de vos besoins. **L'aménagement de ce territoire est NOTRe priorité !** Soyons optimistes et osons croire ce que disait DESCARTES ; « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. »

Myriam FOUGERE
Maire d'AMBERT

Elections régionales - " Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ".

Les **élections régionales** auront lieu les **6 et 13 décembre** prochains. Pour la nouvelle région **Auvergne-Rhône-Alpes**, il s'agira de désigner 204 conseillers dont 17 pour le département du Puy-de-Dôme.

Service population

Ce service qui a pleinement une mission de service public a été délocalisé, en novembre 2007, dans les locaux de l'ancienne école maternelle devenus « mairie-annexe », à proximité immédiate de la mairie ronde.

Ses différentes tâches sont :

Le droit du sol : réception et instruction des demandes d'urbanisme, élaboration et révision du plan local d'urbanisme, délivrance des permissions de voirie ...

L'état civil : enregistrement des actes de naissance et de décès, réception des dossiers de mariage, publicité des actes, recensement militaire...

Elections : mise à jour des listes électorales et organisation des scrutins électoraux.

Administration générale : demandes de passeport et carte d'identité, délivrance des autorisations de débit de boisson, organisation du recensement de la population...

Affaires scolaires : Inscription et facturation des garderies scolaires.

Certaines démarches (notamment les demandes d'acte d'état civil) peuvent être faites via internet sur le site de la commune d'AMBERT « ville-ambert.fr » (vie citoyenne).



La consultation du plan cadastral et du plan local d'urbanisme peut se faire également via internet sur le site du SIVOM d'AMBERT « <http://simap3.sirap.com/ambert/> ».

Isoler pour économiser



La Mairie d'Ambert s'est engagée dans « l'opération COCON 63 », un groupement de commandes lancé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour isoler les combles perdus des bâtiments publics.

Ce projet s'appuie sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE).

La commune a isolé les combles de la Cité administrative et de la résidence Fontaine de Goye.

L'isolation des toitures permet de réduire de 30% les déperditions d'un bâtiment.

Si vous aussi, vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique, n'hésitez pas à contacter Amandine POURRAT, Ambassadrice énergie, Communauté de communes du Pays d'Ambert : 06 86 70 18 47 pour avoir notamment, des renseignements sur les aides existantes (crédit d'impôt transition énergétique, CEE, aides de l'Anah, éco prêt à taux zéro).

Centre Bourg - PMU

L'association Pari des Mutations Urbaines a répondu à l'appel d'offre « Habiter Ambert, tout un art de vivre » initié par la mairie d'Ambert, la communauté de communes Pays d'Ambert, le Parc Naturel Régional du Livradois Forez et le Pays vallée de la dore.

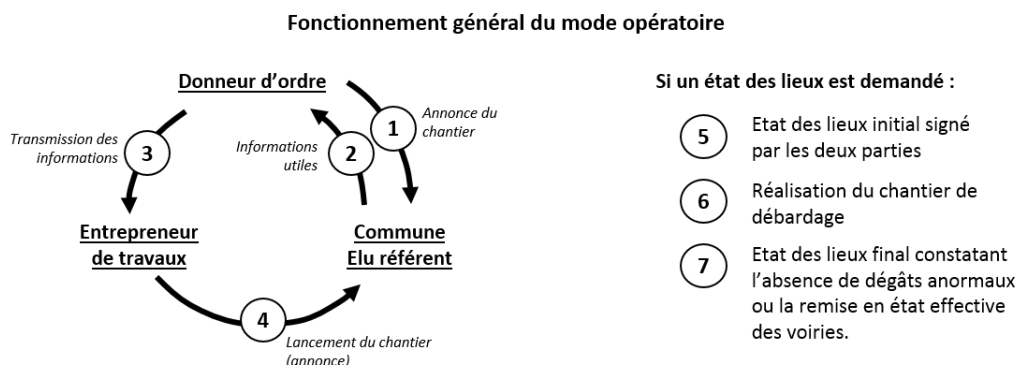
Après six mois d'étude sur le centre ville d'Ambert (maisons vacantes, commerces de proximité, espaces publics, ...), l'association présentera le résultat de ses réflexions et de ses expérimentations lors d'une réunion publique qui aura lieu le **vendredi 20 novembre dans la salle du Tribunal à partir de 20h00**.

Nouvelles subventions : AMBERT retenue au « Contrat Plan État-Région » (CPER)

Notre commune vient d'être retenue par l'Etat pour l'attribution d'une aide financière dans le cadre de la nouvelle génération de CPER, qui organise la convergence de financements en faveur des projets structurants dans les territoires. Cette aide de l'Etat n'avait jamais été obtenue par la commune d'Ambert. Ceci résulte d'une politique active de recherche de subventions auprès des principaux partenaires financiers, à savoir : le Département, la Région, l'Etat et l'Europe. D'un montant d'environ 150.000€, cette enveloppe va notamment permettre la mise en place de la politique « centre-bourg » menée par l'équipe municipale. En effet, après six mois d'étude menée par l'équipe des architectes du Pari des Mutations Urbaines, la phase des travaux va débuter dès janvier 2016 avec, entre autres, la création de deux appartements dans l'immeuble situé 9 Place Saint-Jean (*au-dessus du magasin Le Local*).

Voiries et exploitation forestière - Mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois sur l'arrondissement d'Ambert

Le Parc Livradois-Forez, l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession Auvergne Promoboïs ont conduit, dans le cadre de la charte forestière de l'arrondissement d'Ambert, une concertation impliquant des professionnels de l'exploitation forestière et des élus du territoire. Celle-ci a abouti à la définition d'un mode opératoire favorisant l'échange d'informations entre les responsables de chantiers et les élus des communes, pour le bon déroulement des opérations d'exploitation forestière.



Documents téléchargeables à l'adresse :

<http://www.parc-livradois-forez.org/Voiries-et-exploitation-forestiere>.

Pour toute question relative au mode opératoire, vous pouvez contacter :

Guillaume DAVID, responsable de l'Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme
guillaume.david@communesforestieres.org ✦ 06 10 78 76 55 / 04 73 98 70 98

Vianney TAING, animateur de la charte forestière, PNR Livradois-Forez
v.taing@parc-livradois-forez.org ✦ 04 73 95 57 57

Samuel RESCHE, chargé de mission ETF, Auvergne Promoboïs
sresche.promoboïs@orange.fr ✦ 04 73 98 71 10

La semaine des entreprises



La première « semaine découverte des entreprises en Pays d'Ambert » a eu lieu du 28 septembre au 7 octobre dernier. Près de 200 visiteurs ont poussé la porte des seize entreprises, commerces et collectivités du Pays d'Ambert qui avaient accepté de recevoir le public et de lui faire découvrir les savoir-faire du Livradois-Forez.

Cette initiative fût également l'occasion de faire connaître l'association "Travailler et vivre en Livradois-Forez", regroupant plusieurs industries du bassin, qui a récemment ouvert un site internet **my-open-space.com** (offres d'emploi, présentation des savoir-faire, agenda...).

Durant la semaine, une journée UNIQUE autour de la tresse a été spécialement organisée pour la presse régionale et nationale. Plusieurs articles à voir, lire ou écouter : 19/20 Fr3 Auvergne, La Montagne, Le journal de l'éco, Le Progrès, L'Usine nouvelle, NewsAuvergne, France Bleu Pays d'Auvergne, RCF...

Archives municipales

Les archives de la mairie d'Ambert font actuellement l'objet d'un inventaire dont l'objectif est de trier toute archive datant de plus d'un siècle. A la suite de ce travail, ces documents et autres registres précieux et fragiles seront transférés aux archives départementales du Puy-de-Dôme où ils seront conservés dans des conditions spécifiques.

Centres aérés - Mutualisons !

Les conseillers du Pays d'Ambert travaillent depuis plusieurs semaines pour proposer un fonctionnement commun des centres de loisirs d'Ambert et de Job : fonctionnement sur deux sites La Farandole et le « Château » du jardin Chabrier. L'idée étant d'offrir un cadre agréable et fonctionnel aux enfants et de leur proposer des activités plus diversifiées.

Conseil des jeunes

C'est avec enthousiasme que les jeunes conseillers ont repris leur fonction lors de la réunion de rentrée du 9 octobre dernier. Après validation du règlement intérieur, MM. Gibert et Collard ont présenté le Comité de jumelage Ambert-Annweiler-Gorgonzola. Très intéressés, les Jeunes Conseillers souhaitent réfléchir aux actions qu'ils pourraient mener avec les jeunes allemands et italiens.

Ils ont aussi évoqué la création d'un logo et la mise en place de boîtes à idées dans les différents établissements scolaires afin de recueillir les suggestions de leurs camarades.

Ces pistes de travail seront exploitées lors des prochaines réunions des commissions « Animation » et « Solidarité/citoyenneté ».



Noël 2015 : un programme toujours plus MAGIQUE. La grande nouveauté, cette année, sera l'installation d'une GRANDE ROUE de plus de 15m de diamètre du 19 au 27 décembre, place Charles de Gaulle ; Plaisir garanti

pour ce tour d'Ambert par-dessus les toits ! Un circuit de voitures et chevaux à pédales attendra les plus petits sur le parvis de l'église. Rendez-vous les 19, 20 et 21 décembre pour les deux marchés de Noël, place Saint-Jean et sous les Arcades de la mairie (19-20 décembre) durant lesquels le petit Train du Père Noël serpentera dans le centre-ville. Vous découvrirez aussi l'exposition de maisons miniatures dans la salle d'exposition de la mairie, le studio photo avec le Père Noël, les visites de ville à la lanterne, le grand jeu des commerçants...

Espace d'expression libre

« Tout bien réfléchi, il est indispensable de réfléchir encore »

Cette citation de R. Sabatier illustre parfaitement la communication dont Mme le Maire nous fait part tous les 6 mois environ. On occupe l'espace médiatique même si on n'a rien à dire de nouveau.

Reprenons ses affirmations :

Projets	Etat	Observations
Magasin des producteurs	fait	Projet de la municipalité précédente
Immeuble Bd Henri IV	En cours	Acheté par la municipalité précédente. Confié à l'OPHIS.
Piste BMX	En cours	Projet de la municipalité précédente
Aménagement Centre bourg	Etude en cours	Encore besoin de réflexion !
Ex caserne des pompiers	Rien	On réfléchit
Maison Sabatier	Rien	On réfléchit
Usine Rivollier	Rien	Aucune réflexion
Cité administrative	Rien	On réfléchit
Centre Aéré côte du pont	Dévasté	Abandonné

Encore 4 années de réflexion ?

Liste « Ambert, Evidemment » : Simone Monnerie – Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Annie Bernard, Patrick Besseyre.
www.ambert-initiatives.fr

Bonjour Ambertoises, Ambertois,

« On ne nous dit pas tout » « C'est bien plus grave, on nous a menti » en mars 2014.

Engagement Bilan

« maintien des taux d'imposition » : augmentation de 2 % de la taxe foncière par les élus communautaires.

« réfléchir à une gestion moins coûteuse des déchets » augmentation de la taxe des ordures ménagères de 5 %.

« Proposer un centre de loisirs intercommunal » Pas de centre mais mise en place d'un tarif de repas au centre de loisirs de 3 euros juste avant la saison.

« programmation rigoureuse des travaux d'assainissement » aucune programmation à ce jour

Dans les choux : la navette intercommunale, l'étude pour les trois places du haut de ville, l'offre de santé, les comités consultatifs de quartier, l'évènement fédérateur à rayonnement national ...

Nous approuvons le conseil municipal des jeunes, les travaux sur le PLUI, le local des producteurs initié en 2013 par la municipalité précédente.

Plus de détails sur le blog « agissons-pourambert.com » Nadine Bost, conseillère

L'espace est réduit. Rappelons que Madame Le Maire et sa majorité de droite ont décidé de s'octroyer tout le bulletin municipal et de ne laisser que 800 caractères à chaque groupe d'opposition.

Bel exemple d'ouverture démocratique.

Parmi les grands enjeux du territoire et pour la ville d'Ambert, le regroupement des Communautés de Communes. Madame Le Maire et le Président de la Communauté de Communes « réfléchissent », mais à ce jour :

Absence d'analyse risque/avantage/opportunité/inconvénient

Absence de vision stratégique pour le territoire

Absence de réflexion sur le devenir des agents

...

Où aller pour avoir du pouvoir ? Voilà ce que pense cette équipe au lieu de penser au bien-être de ses habitants.

Véronique FAUCHER

AMBERT avec vous

